

CAP agricole 2024 : corrigé E1

Proposition de corrigé — non officielle. Session de remplacement 2024 : consommation textile, budget, permis de conduire et épargne.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Partie 1 : consommation textile

1.1. Les acteurs de la filière

Le document 1 mentionne les **producteurs, importateurs et distributeurs**, notamment les marques de vêtements, les consommateurs, le gouvernement et les organismes de réemploi, réparation et recyclage. L'ONG Les Amis de la Terre intervient dans l'alerte et le débat. Ces acteurs n'ont pas tous le même rôle : fabriquer et vendre, acheter, réglementer ou prolonger la vie des produits.

1.2. Deux actions pour Charlie

Charlie peut **acheter moins de vêtements neufs**, en évitant les achats déclenchés seulement par une promotion. Elle peut également **réparer et acheter d'occasion**, afin d'utiliser plus longtemps ce qui a déjà été produit. Réutiliser réduit la demande de fabrication ; cela ne rend pas chaque transport ou chaque achat sans impact.

1.3. Le projet de Thomas Huriez

Le projet rapproche les étapes de fabrication dans des ateliers français, alors que le document attribue à un jean conventionnel un long parcours international. La culture du coton en France réduit encore une étape distante. Les fibres utilisées donnent la couleur bleu clair sans teinture, selon le texte. Ces choix répondent aux préoccupations de Charlie sur les transports et les étapes de production, sans suffire à prouver que tout jean local aurait toujours le plus faible impact global.

1.4. Le choix de l'image

La photographie montre une montagne de vêtements usagés dans le désert d'Atacama. L'accumulation rend visible la quantité de déchets et leur déplacement vers un autre pays. Le contraste entre le paysage et les vêtements peut interpeller : jeter un produit ne fait pas disparaître ses conséquences.

1.5. Proposition de publication

Nos vêtements ne disparaissent pas quand on les jette. Ces montagnes de textile dans l'Atacama montrent où peut finir une consommation trop rapide. Avant une promotion, demandons-nous si nous avons besoin du vêtement et si nous allons vraiment le porter. Réparer, échanger ou acheter d'occasion permet de prolonger sa vie. Les marques doivent aussi réduire la surproduction : la responsabilité ne repose pas seulement sur ceux qui achètent.

Partie 2 : budget et permis

Les calculs utilisent les tarifs, aides et taux donnés dans le sujet de remplacement 2024.

2.1. Quel vendeur est le moins coûteux ?

Il faut additionner le prix, les frais de port et les frais de déplacement.

Vendeur	Calcul	Coût total
Lolo43	$37 + 3,88 + 2,40$	43,28 €
Marcus55	$32 + 3,95 + 3,80$	39,75 €
ByeBye5	$35 + 6,99 + 0$	41,99 €

Marcus55 est le moins coûteux, avec 39,75 €. Le prix du jean seul ne suffit pas à comparer les offres.

2.2. Somme restante

$225 - 39,75 = 185,25$ €.

2.3. Aides accessibles selon le tableau

Charlie effectue 80 heures d'engagement : elle obtient **500 €** de la région. Ce montant remplace celui de 200 € correspondant à 35 heures ; on n'additionne pas les deux niveaux de la même aide.

À 19 ans et avec un contrat d'apprentissage, elle obtient aussi **500 €** d'aide apprenti. Rien n'indique qu'elle soit jeune sapeur-pompier ou cadette de la gendarmerie : ces aides ne peuvent être ajoutées.
Total : **1 000 €**.

2.4. Choix du compte unique

Le capital à placer est $500 + 185,25 + 1\,000 = 1\,685,25$ €.

Le compte sur livret rémunère seulement 0,75 %. Le livret jeune rémunère 3 %, mais son plafond de versement de 1 600 € empêche d'y placer tout ce capital. Le **livret A**, à 3 % avec un plafond de 22 950 €, peut accueillir la somme entière. Il est donc le choix compatible et le plus avantageux dans les données du sujet.

2.5. Après une année

Intérêts : $1\,685,25 \times 0,03 = 50,5575$ €, soit environ **50,56 €**.

Capital au 1er janvier 2025 : $1\,685,25 \times 1,03 = 1\,735,81$ €. Il dépasse le coût de 1 725 € d'environ **10,81 €** : Charlie peut payer le permis selon les hypothèses de l'exercice.

2.6. Deux déplacements à moindre impact

Pour un trajet court, **marcher ou utiliser un vélo** évite l'usage d'un véhicule motorisé, lorsque le parcours est adapté et sûr. Pour un trajet plus long, **prendre un transport collectif ou covoiturer** permet de partager le déplacement entre plusieurs voyageurs. Le choix dépend de la distance, de l'offre disponible et de l'accessibilité ; obtenir le permis n'oblige pas à utiliser une voiture pour chaque trajet.